

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mardi 2 avril 2024

Procès verbal

Didier Daoulas ouvre la séance à 10h00 en présence de 43 adhérents, présents ou représentés.

APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 MAI 2023

Le procès verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 23 mai 2023 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Après avoir entendu et pris connaissance du rapport d'activité 2023, l'Assemblée générale l'approuve à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER 2023

Après avoir entendu le rapport financier du Président et avoir reçu toutes explications concernant les comptes de l'exercice 2023 qui font apparaître un résultat net de 74 798 €, l'Assemblée générale les approuve à l'unanimité.

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET 2024

Après avoir entendu la présentation réalisée par le président mettant en lumière la volonté d'augmenter de 30% le budget, tandis que le niveau de revenus devrait rester stable, anticipant ainsi un résultat négatif de manière exceptionnelle mais rendu possible par le niveau des réserves du syndicat, l'assemblée déclare, à l'unanimité, approuver le budget prévisionnel.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'étant posée à l'Assemblée, Didier Daoulas clôt la séance à 12h20 en adressant ses remerciements aux membres du Bureau et du Conseil d'administration pour leur engagement et le temps passé à la défense de la profession, ainsi qu'à l'ensemble des adhérents présents pour leur fidélité. L'assemblée statutaire étant close, la réunion se poursuit à travers des présentations thématiques.